

**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**

Pendant l'année 1860.

---

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal.

---



**GENÈVE,**

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1861



**COMPTE - RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
DE LA  
**VILLE DE GENÈVE**

Pendant l'année 1860.

---

Présenté par le Conseil Administratif au Conseil Municipal.

---



**GENÈVE,**

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1861





**COMPTE-RENDU**

DE

**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

**DE LA VILLE DE GENÈVE**

**pendant l'année 1860.**

---

MESSIEURS,

Le Conseil Administratif suivra, dans le Compte-Rendu de son Administration pendant l'année 1860, l'ordre adopté dans les rapports des années précédentes.

**Personnel.**

Pendant l'année 1860, le Conseil Administratif a fait les nominations suivantes :

M. *Coutarel* Philippe a été nommé sous-receveur de l'Octroi.

Ont été nommés à l'emploi de visiteurs à l'Octroi :

MM. *Roussel Jules.*

*Cottet Joseph.*

*Barraud François.*

*Copp Jacques.*

*Perrin Marc.*

*Cottet Jean.*

M. *Haim* a été nommé maître à l'École d'horlogerie, classe des échappements et de repassage.

M<sup>lle</sup> *Bonnet* a été nommée surveillante à l'École d'horlogerie des demoiselles.

M. *Duperré* Louis-Gédéon a été nommé concierge du temple de la Madeleine.

#### État Civil.

*Mouvement de la population de la Ville de Genève pendant l'année 1860.*

##### *Naissances.*

Du sexe masculin..... 485

Du sexe féminin..... 499

Total, 984

##### *Enfants naturels:*

Du sexe masculin..... 53

Du sexe féminin..... 40

Total, 1,077

Soit 34 de plus qu'en 1859.

*Récapitulation.*

Genevois. ....	433
Suisses d'autres Cantons. . .	195
Étrangers . . . . .	451

Total, 1,077

Naissances à l'étranger transcrites à Genève. 59

*Décès.*

Du sexe masculin. ....	356
Du sexe féminin. ....	346

Total, 702

Soit 42 de moins qu'en 1859.

*Morts-nés.*

Du sexe masculin. ....	22
Du sexe féminin. ....	14

Total, 36

Soit 10 de plus qu'en 1859.

Décès à l'étranger, transcrits à Genève. . . .9

Soit 2 de moins qu'en 1859.

*Mariages.*

Entre Genevois. ....	87
Genevois et étrangères. ....	58
Étrangers et genevoises. ....	55
Étrangers . . . . .	81

Total, 281

Soit de même qu'en 1859.

Plus : 18 mariages de citoyens genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

*Divorces* : 5.

Soit 2 de plus qu'en 1859.

### Octroi.

Le produit brut de l'Octroi a été, en 1860, de 421,972 fr. 59 c., soit 6,594 fr. 08 cent. de moins qu'en 1859.

La recette provenant des liquides	
était, en 1859, de.....	Fr. 299,847 84
Elle est en 1860 de.....	« 285,506 27
En moins 1860.....	Fr. 14,341 57

Celle des vins du Canton, des autres cantons de la Suisse, de la zone de Savoie et du pays de Gex, était en 1859, de :

29,574 muids 79 pots, produisant	Fr. 103,515 50
Elle est, en 1860, de	
25,434 m. 54 p. produisant	Fr. 89,023 10
<u>4,140 m. 25 pots en moins 1860</u>	<u>Fr. 14,492 40</u>
20,309 m. 16 p. proviennent du Canton.	
4,116 » 96 » » des autres cant. de la Suisse.	
76 » 56 » » du pays de Gex.	
931 » 86 » » de la zone de Savoie.	
<u>25,434 m. 54 »</u>	
21,686 m. 49 p. sont en blanc.	
3,748 » 05 p. sont en rouge.	



Le droit sur les vins étrangers a été	
perçu, en 1859, sur.....	25,737 m. 02 p.
Il l'a été, en 1860, sur.....	23,668 « 76 »
En moins 1860.....	2,068 m. 26 p.
Ils ont produit, en 1859.....	Fr. 126,137 74
La recette a été, en 1860 de.....	115,997 61
En moins pour 1860.....	Fr. 10,140 13
5,173 muids 56 pots sont en blanc.	
18,495 » 20 » sont en rouge.	

Le droit sur la bière a été perçu, en 1859, sur :

5,702 m. 15 p. qui ont produit...	Fr. 31,656 46
Il l'a été, en 1860, sur	
5,541 m. 91 p. qui ont produit.	Fr. 30,766 49

160 m. 24 p. de moins qu'en 1859..	Fr. 889 97
5,046 m. 81 p. proviennent du Canton.	
111 » 74 » » des autres cant. de la Suisse.	
295 » 79 » » de France.	
87 » 57 » de Savoie.	

Le droit perçu sur les spiritueux s'est élevé, en 1860, à 25,591 fr. 17 c., soit 2,126 fr. 58 c. de plus qu'en 1859.

893 degr<sup>s</sup> d'alcool d'eau de cer<sup>s</sup> prov<sup>t</sup> du Canton.

70,961	»	»	des aut. cantons de la Suisse.
1,904	»	»	de France.
5,375	»	»	de Savoie.

*Eau-de-vie, Rhum et Esprit  $\frac{3}{6}$ .*

1,385 degrés d'alcool prov <sup>t</sup> des autres cant. de la Suisse.	
771,521 » » de France.	

Le cidre a été, en 1850, d'une grande abondance ;

il s'est élevé à 2,769 muids, 86 pots, qui ont produit 8,309 fr. 58 c., soit 2,758 muids 21 pots, et 8,274 fr. 63c. de plus qu'en 1859.

La recette sur les bœufs s'est élevée, en 1860, à 38,456 fr. 80 c., soit 3,076 fr. 32 c. de plus qu'en 1859. — Le nombre sur lequel le droit d'Octroi a été perçu s'est élevé à 3,479, soit 304 de plus qu'en 1859. Leur poids moyen est de 1,382 livres, soit 11 livres de moins qu'en 1859.

475	proviennent du Canton.
1,841	» des autres cantons suisses.
782	» de France.
381	» de Savoie.

La recette sur les vaches a produit 4,756 fr. 68 c., soit 198 fr. 90 c. de plus qu'en 1859. — Le nombre sur lequel le droit a été perçu s'élève à 779, soit 44 de plus qu'en 1859. Leur poids moyen est de 1,017 livres, soit 16 livres de moins qu'en 1859.

288	proviennent du Canton.
120	» des autres cantons suisses.
158	» de France.
213	» de Savoie.

Les droits ont été perçus sur 20,279 veaux, soit 411 de plus qu'en 1859. — Ils ont produit 33,530 fr. 10 c., soit 780 fr. 90 c. de plus qu'en 1859.

1,479	proviennent du Canton.
633	» des autres cantons de la Suisse.
953	» de France.
17,214	» de Savoie.

Le nombre des moutons sur lequel le droit a été perçus

s'élève à 17,921, qui ont produit 10,752 fr. 60 c., soit 837 fr. et 1,395 moutons de moins qu'en 1859.

296	proviennent du Canton.
6,493	» des autres cantons suisses.
1,035	» de France.
10,097	» de Savoie.

Le droit a été perçu sur 3,033  $\frac{1}{2}$  porcs, qui ont produit 9,859 fr. 31 c., soit 1,325 fr. 85 c., et 404  $\frac{1}{4}$  porcs de plus qu'en 1859.

776 $\frac{1}{2}$	proviennent du Canton.
389	» des autres cantons suisses.
1,309	» de France.
559	» de Savoie.

Le droit d'abatage a été perçu sur :

3,480	bœufs.
778	vaches.
3,004	porcs.
20,276	veaux.
17,928	moutons.
93	chèvres.

45,559 têtes qui ont produit 19,363 fr. 45 c., soit 527 fr. 30 c. de plus, et 209 têtes de moins qu'en 1859.

Il a été abattu à l'abattoir de la Ville :

3,416	bœufs.
761	vaches.
2,908	porcs.
20,013	veaux.
17,660	moutons.
67	chèvres.

La recette totale sur le comestible est, en 1860, de 108,596 fr. 42 c., soit 4,334 fr. 69 c. de plus qu'en 1859.

Celle sur le fourrage s'est élevée à 9,694 fr. 37 c., soit 283 fr. 70 c. de plus qu'en 1859.

Le droit a été perçu sur :

10,769 <sup>12</sup> / <sub>21</sub>	moules fédéraux, bois du lac,
2,820	chars de bois à un cheval,
766	» à deux chevaux,

qui ont produit 18,121 fr. 28 c., soit 3,137 fr. 55 c. de plus qu'en 1859.

Les différences en moins sont les suivantes :

Sur les boissons.....	Fr. 14,341 57
» expéditions.....	» 8 45
	<hr/>
	Fr. 14,350 02

De laquelle somme il faut déduire :

En plus sur comestibles	Fr. 4,334 69
» fourrages.. »	283 70
» combustibles »	3,137 55
	<hr/>
	7,755 94
Total en moins sur l'année 1860....	Fr. 6,594 08

### **Taxe municipale.**

Le Conseil Administratif rendra un compte détaillé de l'emploi des fonds provenant de la Taxe municipale pour l'exercice de 1861, afin de se conformer aux vœux du Conseil Municipal et aux demandes du Conseil d'Etat. Le Budget pour 1860 n'établissant aucune distinction entre les recettes et les dépenses anciennes et les recettes et les dépenses nouvelles basées sur la taxe municipale, un Compte-Rendu séparé aurait offert une grande complication qui, à l'avenir, pourra être évitée.

### **Éclairage de la Ville.**

L'éclairage de la Ville pendant l'année 1860 a été généralement satisfaisant. La qualité du gaz, en particulier, a été plus régulièrement bonne que les années précédentes, et la Société du gaz a apporté un zèle louable à l'entretien de la propreté du matériel.

### **Nettolement de la Ville.**

Le service de propreté de la Ville pendant l'année 1860 a laissé passablement à désirer par suite du changement d'heure pour les dépôts des immondices, le public ne s'étant pas encore bien habitué à cette nouvelle mesure.

Cependant il y a eu progrès vers les derniers mois de l'année; de plus le Conseil Administratif a organisé pour 1861 un nouveau service de cantonnier dans la ville, et il a tout lieu d'espérer que le service de la propreté sera plus satisfaisant à l'avenir.

### **Secours contre l'incendie.**

Il y a eu pendant l'année 1860, 121 alertes qui se classent ainsi :

#### *Dans la Ville.*

Feux de cheminées ordinaires.....	80
Feux de cheminées inquiétants.....	3
Feux peu graves de jour.....	1
Feux peu graves de nuit.....	6
Feux graves de jour.....	1

Feux graves de nuit.....	6
Fausses alertes.....	7

*Hors de la Ville.*

Secours arrivés sur les liens.....	14
Secours contremandés.....	1
Fausses alertes.....	2

Total, 121

Il a été apporté, dans le cours de cette année, d'importantes améliorations à notre matériel de secours contre l'incendie.

Trois pompes, dont une grande et deux moyennes, ont été remises presque complètement à neuf. Depuis plusieurs années, il n'avait été fait à ces pompes que d'insignifiantes réparations; peu s'en fallait qu'elles ne fussent hors de service. Les trains, en particulier, étaient en si mauvais état, que la manœuvre de ces engins présentait du danger.

Il a été fait une acquisition assez considérable de boyaux, soit en fil, soit en cuir, afin de tenir les magasins suffisamment pourvus de cet accessoire des pompes.

L'échelle mécanique, entreprise sur un modèle reçu de Turin, est sur le point d'être achevée. Cette échelle pourra être d'un service très précieux pour les localités où les moyens ordinaires d'ascension viendraient à faire défaut.

Le recrutement du corps des sapeurs-pompiers a exigé, en 1860, une dépense considérable pour pourvoir à l'habillement et à l'équipement des hommes reçus dans le corps.

Ces diverses circonstances expliquent le chiffre élevé des dépenses qui ont dû être faites en dehors des prévisions du Budget.

**Police.**

Le service des inspecteurs municipaux a été fait cette année d'une manière assez satisfaisante. Quoique le nombre des agents soit peu en rapport avec l'étendue que présente maintenant la Ville, le Conseil Administratif espère que ces employés apporteront à leur service tout le zèle et toute l'activité nécessaires.

Les contraventions relevées en 1860 s'élèvent au nombre de 530, sur lesquelles

89 ont été annulées pour raisons admissibles.

241 ont donné lieu à des transactions.

Les contraventions se classent ainsi :

Dégradation aux promenades et édifices . . . . .	14
Dépôt de balayures à heures indues . . . . .	47
<i>Id.</i> matériaux non autorisés . . . . .	7
Contraventions relatives aux fontaines . . . . .	15
Travaux sur la voie publique non autorisés . . . . .	20
Stationnement d'ânes dans la ville . . . . .	17
Embarras sur la voie publique . . . . .	95
Travaux non éclairés . . . . .	15
Contraventions pour cours et allées malpropres . . . . .	52
Transport d'immondices à heures indues . . . . .	15
Tapis secoués en dehors des fenêtres . . . . .	14
Pont des Bergues (allures défendues) . . . . .	9
Vases à fleurs sur les fenêtres sans barrière . . . . .	11
Jets sur la voie publique depuis les fenêtres . . . . .	11
Objets divers . . . . .	12

**Pêche.**

Il a été pris, pendant l'année 1860, dans la nasse municipale 135 truites pesant 1,214 livres.

**TRAVAUX.**

Le Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1860, sur 402 requêtes pour travaux particuliers.

Ces requêtes se répartissent de la manière suivante, d'après la nature des travaux :

- 212 relatives à l'établissement d'enseignes.
- 41 à des réparations et reconstructions de maisons.
- 20 à l'établissement de fermetures de magasins.
- 18 à l'établissement de trottoirs, marches, etc.
- 8 à l'établissement de vitrines et étalages.
- 12 à des trapons de caves.
- 45 à des tentes mobiles et abat-jour.
- 18 à des portes, volets, fenêtres.
- 16 à des égouts particuliers.
- 4 à des descentes de toits et sacs.
- 1 à des tuyaux de drains.
- 4 à des encaissements de fumier.
- 5 à des lanternes à gaz.

---

402

C'est 21 de moins qu'en 1859.



### **Travaux.**

La somme totale, qui avait été votée au budget pour les travaux, a été considérablement dépassée; toutefois, cette augmentation ne porte que sur un petit nombre de rubriques, savoir : la création ou la reconstruction de plusieurs égouts, l'établissement de nombreuses conduites hydrauliques nouvelles, pour subvenir à des concessions qui étaient instamment demandées et l'entretien des routes macadamisées.

En passant en revue ces chapitres, nous indiquerons avec plus de détails les motifs de cet accroissement de dépenses; on verra que le Conseil Administratif s'est efforcé de rester dans la limite des crédits qui lui étaient alloués pour les dépenses ordinaires dont l'ensemble présente une économie, non pas il est vrai sur les crédits votés, mais sur les dépenses réelles de l'exercice de 1859

### **Bâtiments.**

Le coût de l'entretien des bâtiments a dépassé de 2,600 fr. la somme portée au budget, mais il est de 3,000 fr. inférieur aux dépenses correspondantes de 1859 et se rapproche de celles de 1858; nous n'avons à signaler dans ce chapitre aucun travail important, la somme de 10,000 fr. qui lui a été consacrée, a été entièrement employée à des réparations urgentes.

### **Travaux sur le Lac et le Rhône.**

Si les *quais* n'ont été l'objet d'aucune réparation notable, il n'en a pas été de même des ponts: celui du Seu-

jet, reliant le pont des Frises au quai du Seujet, a dû être refait en partie; les bois en ont été remplacés et l'asphaltage renouvelé sur toute sa longueur.

Les chaînes de sauvetage ont été prolongées le long des quais du Mont-Blanc, du Seujet et de la Coulouvrenière.

La réparation prévue des ponts des Frises et de Cou-tance n'a pas été nécessaire jusqu'ici, aucune détérioration importante ne s'étant manifestée; et comme il ne s'est pas présenté de bonne occasion pour l'achat de bois de construction convenable, le Conseil Administratif a préféré renvoyer cette dépense à une autre année.

L'ensemble de ce chapitre présente donc, sur la somme votée au budget, une économie de 6,500 fr., dont 4,500 fr. pour des travaux extraordinaires, et 2,200 fr. pour l'entretien ordinaire.

### **Promenades.**

L'entretien des promenades a absorbé presque entièrement la somme prévue au budget, c'est-à-dire 5,000 fr. de moins que l'année précédente; aucun travail exceptionnel, il est vrai, n'a été effectué.

### **Égouts.**

Ce chapitre est un de ceux qui doit le plus attirer l'attention du Conseil Municipal, en raison des dépenses considérables auquel il a donné lieu.

L'entretien ordinaire lui-même n'a pas sensiblement dépassé les limites du budget, mais la création de nouveaux égouts et le renouvellement d'anciens ont beaucoup augmenté le chiffre de cette rubrique.

Ces constructions extraordinaires sont les suivantes :

*Dans les nouveaux quartiers.* Le Conseil Administratif a dû faire établir, dans le chemin longeant l'Hôtel et le Jardin de la Navigation, un égout destiné à conduire dans l'égout des Pâquis les eaux pluviales et ménagères d'habitations, dont l'écoulement se faisait dans le lac avant la construction des nouveaux quais.

La rectification et le raccordement de la rue du Rhône avec la rue du Port ont également nécessité la déviation de l'égout de la Tour-Maitresse et sa jonction avec l'artère principale du prolongement de la rue du Rhône.

*Anciens quartiers.* — L'établissement d'une grande conduite hydraulique dans la rue du Temple et le renouvellement du pavage de cette rue, ainsi que de celle des Corps-Saints, qui avaient été reconnus comme urgents, ont fait découvrir que les égouts étaient dans un état de vétusté qui exigeait impérieusement leur reconstruction complète.

Le repavage de la rue des Granges a également entraîné une dépense imprévue du même genre.

D'un autre côté, aucun accident ne s'étant manifesté à l'égout de la rue Verdaine, le Conseil a naturellement ajourné sa reconstruction, qui avait été prévue dans les *Travaux extraordinaires*. On peut donc considérer que la somme prévue au budget, pour tout ce qui concerne les égouts, était de 1,400 fr., et qu'il a été réellement dépensé près de 20,000 fr.

### **Machine hydraulique.**

L'entretien ordinaire de la Machine et des autres appareils hydrauliques a été peu coûteux : il n'est survenu

aucun accident grave, en sorte qu'il a été possible de réaliser une économie de 2,900 fr. environ sur la somme que portait le budget.

Le barrage a été presque entièrement renouvelé d'après un meilleur système. Ce travail sera terminé en 1861, au moyen de la somme supplémentaire votée par le Conseil municipal.

Sous la rubrique : *Remplacement et améliorations des appareils de distribution des eaux*, le Conseil Administratif a porté la dépense d'un système complet de bouches d'arrosage dans la rue de la Corraterie : ce travail a été assez coûteux par suite du renouvellement ou de la modifications d'une grande partie des conduites.

L'établissement des *Caisses étanches* pour les pompes a été exécuté, et a bien atteint le but auquel elles étaient destinées.

A côté de ces objets prévus dans le Budget pour le service des eaux, il a été exécuté de nombreux travaux extraordinaires pour lesquels aucune somme n'avait été votée.

La plus grande partie d'entre eux ont consisté dans des canalisations entièrement nouvelles destinées à pourvoir à de nombreuses demandes de concessions.

Bien que l'Administration de la Ville fût autorisée par l'article 5 de l'Arrêté du 17 Mai 1845, à faire établir des conduites dans des rues où il n'en existe pas, lorsque la somme des abonnements auxquels elles devront pourvoir, représente au moins l'intérêt de 4 % des dépenses à faire, le Conseil Administratif aurait désiré pouvoir soumettre à l'approbation du Conseil Municipal des dépenses aussi considérables.

Mais la succession rapide des demandes, l'urgence même de satisfaire à quelques-unes d'entre elles, l'avan-

tage évident de pouvoir desservir le plus souvent par les conduites demandées une partie importante des nouveaux quartiers et de satisfaire ainsi aux exigences de la loi sur la Taxe municipale, l'approbation donnée précédemment par les Commissions municipales à des travaux du même genre et exécutés dans les mêmes conditions ; l'obligation enfin où le Conseil Administratif se serait trouvé de convoquer fréquemment et pour ce seul objet le Conseil Municipal, l'ont déterminé à passer outre et à compter sur l'importance et l'utilité même des travaux et sur les avantages pécuniaires<sup>1</sup> qui en résultent pour obtenir comme précédemment une entière approbation. L'énumération portée dans le Compte-Rendu financier suffit pour donner une idée de l'étendue des quartiers nouvellement desservis, nous nous bornerons à faire remarquer :

1° Que l'établissement d'une grande conduite dans la rue du Temple n'est pas destinée à fournir des concessions dans cette rue même, mais à assurer le service régulier des concessions de Saint-Jean, à suppléer à l'insuffisance manifeste de la conduite de Cornavin et à permettre plus tard l'alimentation des nouveaux quartiers des Terreaux du Temple.

2° Que les travaux de la rue du Mont-Blanc ont consisté principalement dans l'établissement de bouches d'arrosage justifié suffisamment par l'importance de la circulation de cette rue.

3° Qu'une somme de 4,800 francs sera remboursée par les particuliers pour le compte desquels les travaux qu'elle représente ont été exécutés.

---

<sup>1</sup> Le produit des concessions d'eau atteindra, en 1861, au moins 26,000 francs.

### Chaussées.

*Entretien des pavages.* — Les sommes qui avaient été prévues pour l'entretien du pavage des rue sont été dépassées de 2,400 fr. : l'augmentation de la circulation des voitures dans la ville l'explique suffisamment.

*Renouvellement de pavés.* — La rue et la place du Temple et la rue des Corps-Saints ont été entièrement repavées et partiellement nivelées, pour les raccorder avec les nouveaux quartiers.

La rue des Granges a également été repavée, et, à cette occasion, il a été établi des trottoirs à frais communs avec les propriétaires, qui ont payé tout l'excédant de dépense résultant de cette amélioration.

Le pavage de la rue Winkelried et celui de l'entrée de la rue Kléberg ont dû également être entièrement refaits; c'est ce dernier travail que le Conseil Administratif espérait pouvoir retarder encore, qui a été reconnu urgent, et a obligé à dépasser de 5,000 fr. le chiffre alloué pour les renouvellements.

*Macadam.* — Lors de la votation du Budget pour 1860, la Ville avait à sa charge l'entretien d'une surface de 37,000 mètres carrés environ de routes macadamisées, qui étaient en partie très-peu fréquentées.

L'entretien de cette surface, évalué à 8,000 fr. au Budget de 1860, avait coûté 12,500 fr. en 1859.

Depuis lors, l'État ayant livré à la Ville une surface de 18,000 mètres carrés de rues macadamisées de grande circulation, telles que la rue du Mont-Blanc, la rue de Carouge, la place de Cornavin, le chiffre de l'entretien a atteint 25,000 fr.

Il faut remarquer qu'une grande partie de ces rues, établies depuis peu de temps, ont dû être chargées d'une manière exceptionnelle, et que la dépense faite est, par conséquent, un maximum qui ne sera pas probablement atteint dans les années subséquentes, à moins d'une nouvelle remise à la Ville des rues des nouveaux quartiers.

Le Conseil Administratif étudie du reste cette question, mais il ne croit pas qu'il y ait encore avantage à paver ces chaussées.

*Entretien des trottoirs.* — Il a été dépensé 1,000 fr. de plus que la somme prévue au Budget. Ce chiffre s'explique, d'une part, par l'augmentation même de l'étendue des trottoirs à entretenir, et, de l'autre, par le travail de raccordement de la rue des Allemands avec la rue du Commerce.

*Nivellement de la rue du Môle.* — L'abaissement du niveau de la rue cantonale de Lausanne a nécessité un abaissement correspondant dans la partie supérieure de la rue du Môle (anciennement rue du Lac). Ce travail n'avait pas été prévu, et a coûté plus de 2,000 fr.

*Rue des Chaudronniers.* — Le compte du nivellement de la rue des Chaudronniers ayant été clôturé l'année dernière, on a porté à la rubrique Chaussées un solde de 1,400 fr. environ, qui n'avait pas été encore payé.

### **Petite Voirie.**

Les dépenses pour l'enlèvement des glaces, des boues, et pour les sablages, ont été assez élevées en 1860; du reste, c'est sous cette rubrique qu'a été porté l'achat de deux chevaux destinés à accélérer le service de la Voirie.

**Dépôt.**

La somme destinée à l'achat d'outils et de matériel a été de 2,800 fr.

Cette augmentation provient d'achat de tombereaux, de matériaux exceptionnels et d'engins pour l'arrosage.

**Travaux extraordinaires.**

Le Conseil Municipal connaît déjà les motifs qui ont empêché l'exécution d'une partie des travaux extraordinaires qu'il avait décidé pour 1860.

Ce sont :

L'égout de la rue Verdaine ,  
L'indemnité à la Société immobilière ,  
Et la promenade du Mont-Blanc.

Toutefois, pour cette dernière création, il a été acheté dans cet exercice une certaine quantité de terre végétale, s'élevant à la somme de 1,400 francs.

Les travaux de la rue Grenus ont été effectués.

Il reste à recouvrer une somme de mille francs environ due par les propriétaires, en sorte que la somme dépensée n'a pas dépassé les devis.

Les trottoirs dans les nouveaux quartiers ont beaucoup dépassé les sommes prévues au Budget. Une grande partie des travaux a été faite à frais communs avec les propriétaires. Quelques-unes des rentrées ne se sont pas encore effectuées. Des passerelles en pavé ont été établies aux abords de la gare pour faciliter le passage des piétons par tous les temps.

Quant à l'abreuvoir des Pâquis, l'écran de l'Abattoir et



le passage de la Bibliothèque publique, les travaux n'ont pu être terminés avant le règlement de l'exercice, et les sommes qui leur étaient affectées ont été mises en réserve.

### **Dépenses relatives au Culte et à l'Instruction.**

Les dépenses votées au Budget sont restées dans les limites des crédits alloués.

En dehors des travaux ordinaires, le Conseil Municipal avait alloué, à deux reprises, sur la réserve de la Caisse hypothécaire des crédits destinés à des travaux spéciaux.

La première somme votée était destinée à l'établissement d'un calorifère et au renouvellement des bancs de l'Église de la Fusterie. Ce dernier objet a dépassé de 1,229 fr. 65 c. la somme qui avait été prévue.

Quant au second crédit, il n'est pas encore complètement épuisé ; les travaux actuellement achevés, sont :

*St-Gervais* : Agrandissement des fenêtres, réparations à la sacristie et à la chaire.

*Fusterie* : Blanchiment et vernissage général.

*Auditoire* : Etablissement d'un calorifère.

*St-Pierre* : Etablissement de 6 fenêtres neuves en fer sur le côté sud de l'abside.

*Bibliothèque publique* : Etablissement dans le comble d'une pièce destinée à recevoir plusieurs dons précieux. — Création de rayons pour l'arrangement des livres. — Pose d'un escalier de communication entre les deux étages — et d'un montecharge mécanique pour le manœuvrement des livres.

Du reste, le Conseil Administratif aura à revenir plus tard avec plus de détails sur ce sujet, lorsque les travaux seront entièrement terminés.

**Orphelins.**

Au 31 Décembre 1859, l'Administration municipale  
 subvenait aux frais d'apprentissage de 57 orphelins  
 Il en a été contracté en 1860 : 7 nouveaux.  
 44

à déduire :

Apprentissages terminés ou rompus  
 en 1860 : 16  
 Reste au 31 Décembre 1860 : 28

Classés comme suit :

*Jeunes garçons.*

5 horlogers.  
 5 commis-négociants.  
 2 menuisiers.  
 1 gainier.  
 1 graveur.  
 1 tapissier.  
 1 monteur de boîtes.  
 1 faiseur de limes.  
 1 poélier.  
 1 bijoutier.  
 1 coffretier.

16

*Jeunes filles.*

5 lingères.  
 4 tailleuses.  
 1 demoiselle de magasin.  
 1 courtpointière.  
 1 polisseuse de vis.

12

### **École d'horlogerie.**

*Rapport de la Commission des Écoles d'Horlogerie de la Ville de Genève.*

Conformément au Règlement des Écoles, la Commission doit vous soumettre chaque année un Rapport sur les changements qui peuvent être survenus dans les différentes classes, ainsi que le résultat des progrès obtenus pendant ce laps de temps, c'est ce dont elle vient s'acquitter pour l'année scolaire de Juillet 1859 à ce jour.

Les quatre premières divisions des jeunes gens, sont toujours sous la direction des mêmes Maîtres, mais la cinquième, celle consacrée à l'enseignement de tous les échappements et des repassages, est aujourd'hui sous la direction de M. Haim.

La classe des demoiselles aussi, depuis le mois de Mars dernier, est placée sous la direction provisoire de M. Tevenna.

Les six Classes comptent ainsi à ce jour un effectif de soixante et douze élèves sur lesquels les Commissaires ont pu se convaincre, par la visite des ouvrages confectionnés, que les progrès se sont soutenus, et qu'ainsi les Maîtres ont continué à vouer tout leur talent à l'enseignement.

Cette année comme la précédente le Rapport n'entrera dans aucun détail sur les ouvrages de chaque élève. Messieurs les Membres du Jury, qui ont eu l'obligeance de les visiter avec le plus grand soin, et de désigner ceux qui méritent d'être récompensés, ont aussi consenti à grouper leurs diverses observations, et à les transmettre à M le Président pour être lues à la distribution des prix.

En finissant, la Commission croit devoir rappeler à MM. les Maîtres que non-seulement ils doivent persévérer dans leur enseignement, mais aussi apporter une sérieuse surveillance pour maintenir l'ordre et la régularité aux heures de travail, et ne pas négliger de signaler tout élève qui, par incapacité, mauvaise volonté ou mauvaise conduite, ne pourra que très-difficilement devenir un ouvrier.

Qu'ils fassent donc tous leurs efforts pour que de cet établissement municipal il ne sorte que des sujets distingués, prêts à venir rivaliser avec d'autres talents bien connus qui honorent l'industrie nationale.

*Rapport du Jury pour les Écoles d'horlogerie de la ville de Genève.*

L'examen que nous avons été appelés à faire cette année des ouvrages de l'École, nous a mis à même de constater une amélioration sensible dans la marche de quelques-unes de ces classes.

Nous signalerons, en particulier celle des finissages.

L'année passée elle ne nous avait présenté que quelques produits dont les défauts furent signalés dans le Rapport. Aujourd'hui nous n'avons que des éloges à donner. Beaucoup d'élèves ont concouru dans cette partie importante de l'horlogerie, et nous avons eu sous les yeux une certaine quantité de finissages, qui, pour la plupart étaient fort bien faits.

La Classe de cadrature qui est une des divisions supérieures de l'École, nous a soumis également des ouvrages dont la propreté et la rectitude du travail ne laissent rien à désirer. Nous sommes donc heureux de témoigner

ici, publiquement, notre satisfaction au Maître qui dirige cette branche de l'enseignement.

Par contre, les ébauches de la 1<sup>re</sup> division ont soulevé notre critique à plusieurs égards. Ainsi, plusieurs bombes se trouvaient trop libres avec l'ajustement tarraudé des arbres de barillets; ceux-ci avaient souvent leurs carrés limés irrégulièrement, et de plus, mal polis. La plupart des vis avaient trop d'ébats dans les tarauds des platines. Mais n'oublions pas aussi que nous parlons d'une Classe qui forme les débutants dans l'art difficile de l'horlogerie. Les élèves ont tout à apprendre, ils ont donc des droits à notre indulgence. Quant aux blancs de la 2<sup>de</sup> division, nous ne pouvons répéter que ce que nous en avons déjà dit précédemment, c'est-à-dire, que nous en avons été très-satisfaits.

La Classe des échappements libres n'a pas progressé comme nous l'aurions désiré. Mais nous savons qu'elle a eu à subir une époque de transition par le fait d'un changement de maître. Celui qui la dirige maintenant est un homme de talent, et nous ne doutons pas qu'il n'obtienne à l'avenir, d'excellents résultats.

Passons aux classes des demoiselles.

Nous devons avouer que les repassages de barillets étaient mal compris, mal exécutés. Beaucoup d'infidélités dans les finissages des arrêts et des ajustements ou des trous trop agrandis. Les élèves devront se souvenir que c'est une partie qui doit être traitée consciencieusement.

Les balanciers nous ont paru bien, comme précédemment. Quant aux raquettes, elles ont subi une amélioration très-sensible.

## ÉCOLES D'HORLOGERIE.



## PRIX DE CONCOURS DE 1860.

## ÉCOLE DE JEUNES FILLES.

*Confection des balanciers.*2<sup>me</sup> prix. M<sup>lle</sup> Corbaz Marie.*Repassage des barillets.*2<sup>me</sup> prix. { égaux. Mérienne Anna-Louise.  
Grandjean Susanne.

## ÉCOLE DES GARÇONS.

## ÉBAUCHES.

## Première division.

2 <sup>me</sup> prix.	}	égaux.	Lambert Jean-Louis.
			Dimier Jules-Isaac.
Mention honorable.	}		Donat François.
			Jodin Joseph.

## Deuxième division.

*Pignons.*

2<sup>me</sup> prix. } Zumbach *Étienne*.  
 égaux. Lambert *Jean*.  
 Capt *Charles*.

*Ébauches de secondes mortes.*

1<sup>er</sup> prix } égaux. Cordier *John*.  
 Capt *Charles*.

*Ébauches de chronomètres.*

1<sup>er</sup> prix. MM. Roux *John*.  
 2<sup>me</sup> » Mauris *Louis*.

*Ébauches de répétitions.*

Accessit. M. Meylan *Ami*.

## Troisième division.

## FINISSAGES.

*Chronomètres.*

1<sup>er</sup> prix. M. Burnier *Ernest*.  
 Accessit. Baud *Louis-Henri*.

*Mouvements.*

1<sup>er</sup> prix. MM. Clerc *Ernest*.

2 <sup>me</sup> »	Fischer <i>Frédéric.</i>
3 <sup>me</sup> »	Roussillon <i>Louis.</i>
Accessit.	Baudy <i>François.</i>
»	Lany <i>Joseph.</i>

*Outil à graduer.*

Accessit.	M. Willams <i>David.</i>
-----------	--------------------------

#### Quatrième division.

##### CADRATURES.

1 <sup>er</sup> prix.	} égaux.	Guyot <i>Alfred.</i>
		Bezzi <i>Raphaël.</i>
Accessit.	}	Glaser <i>Marc.</i>
		Dériaz <i>Émile.</i>
Mention très-honorable à	}	Haussauer <i>André.</i>
		Arlettaz <i>Germain.</i>

#### Cinquième division.

##### ÉCHAPPEMENTS.

1 <sup>er</sup> prix.	Baron <i>Henri.</i>	
2 <sup>me</sup> »	}	Emery <i>Alexandre.</i>
		Hoffer <i>Antoni.</i>
Mention honorab.	}	Fezio <i>Auguste.</i>
		Braun <i>Jean.</i>





**Prix de bonnes notes.**

**ÉCOLE DES JEUNES FILLES.**

1 <sup>er</sup> prix.	M <sup>lles</sup> Roesgen <i>Marie</i> .
	<i>Mérienne Anna-Louise</i> .
2 <sup>me</sup> »	<i>Corbaz Étienne</i> .
	<i>Grandjean Susanne</i> .
	<i>Benoît Laure</i> .

**ÉCOLE DES GARÇONS.**

**ÉBAUCHES.**

**Première division.**

1 <sup>er</sup> prix.	MM. Graunauer <i>Étienne</i> .
» »	<i>Delarue Pierre</i> .
2 <sup>me</sup> »	<i>Donat François</i> .

**Deuxième division.**

1 <sup>er</sup> prix.	MM. Pellet <i>Alfred</i> .
» »	<i>Mauris Louis</i> .
2 <sup>me</sup> »	<i>Junod Louis</i> .
» »	<i>Malsch Jean-Louis</i> .
» »	<i>Devaux Maximilien</i> .

## Troisième division.

## FINISSAGES.

1 <sup>er</sup> prix.	MM. Furet <i>Louis</i> .
» »	Dailedouze <i>Louis</i> .
2 <sup>me</sup> »	Sprenger <i>Maurice</i> .
» »	Annen <i>George</i> .
» »	Fischer <i>Frédéric</i> .
» »	Willams <i>David</i> .

## Quatrième division.

## CADRATURES.

1 <sup>er</sup> prix.	MM. Guyot <i>Alfred</i> .
» »	Bezzi <i>Raphaël</i> .
2 <sup>me</sup> »	Dériaz <i>Émile</i> .
» »	Arlettaz <i>Germain</i> .

## Cinquième division.

## ÉCHAPPEMENTS.

1 <sup>er</sup> prix.	MM. Hoffer <i>Antoni</i> .
2 <sup>me</sup> »	Emery <i>Alexandre</i> .



**Écoles primaires.**

Les examens semestriels et les concours ont fourni des résultats généralement satisfaisants. Les divisions supérieures de nos écoles sont actuellement dans une bonne voie, due, nous le constatons avec satisfaction, aux efforts des fonctionnaires qui les dirigent. Les divisions inférieures fréquentées par un nombre d'élèves très-considérable, marchent bien aussi : mais il serait à désirer que de nouveaux locaux fussent mis à la disposition de l'Autorité scolaire afin de scinder les degrés inférieurs de quelques écoles.

Le Conseil Administratif devra continuer à s'occuper des justes réclamations du Département de l'Instruction publique concernant la création de nouvelles classes, mieux réparties dans les différents quartiers de la Ville, surtout pour les Grottes et les Pâquis.

Le 31 Décembre 1860, les Écoles primaires comp-  
taient 1,694 élèves répartis comme suit :

*Garçons.*

Ecoles de Bel-Air et Terreaux-du-Temple .	269
» Saint-Antoine . . . . .	156
» Grottes . . . . .	173
» Chantepoulet . . . . .	244
	Total, 842

*Filles.*

Écoles de la Grenette . . . . .	272
» Cendrier . . . . .	221
» Corps-Saints . . . . .	154
» Macchabées . . . . .	146
» Grottes . . . . .	59
	Total, 852

**Ecole industrielle.**

L'École industrielle a suivi cette année comme précédemment sa marche régulière, et le nombre des leçons prévu par le Règlement a été donné. M. Revaclier a été appelé à remplacer provisoirement M. Dameth pour le cours d'Économie politique.

Le nombre des élèves qui ont suivi les cours est le suivant :

	Réguliers.	École d'horlogerie.	Total.
Cours préalable d'arithmétique	45	14	59
Division inférieure.....	19	6	25
» moyenne.....	10	3	13
» supérieure.....	2	2	4
	76	25	101
Externes.....			74
Total.....			175

La plupart des externes ont suivi plusieurs cours.

Le nombre même des élèves, ainsi que la différence dans les connaissances déjà acquises par eux, a nécessité de nouveau la division du cours préalable d'arithmétique en deux volées.

Au contraire, la décision prise par la Commission de l'École d'horlogerie de ne pas rendre obligatoire pour les élèves de cette École les cours de l'École industrielle, a eu naturellement pour résultat de diminuer le nombre de ces élèves. Ainsi, l'année précédente, nous en comptions 14 de plus dans la division inférieure. Aussi cette division a-t-elle dû revenir à une seule volée : le nombre des leçons est resté à peu près le même.

En général, et en considérant l'ensemble des divisions, les examens montrent des résultats satisfaisants, mais qui n'ont pas un caractère de supériorité sur ceux de l'année précédente.

Nous notons ici avec plaisir que les élèves de l'École d'horlogerie ne se sont pas montrés, cette année, inférieurs à l'ensemble des autres élèves, ou du moins que la différence est peu sensible. Il paraîtrait seulement y avoir parmi ces élèves quelque disposition à éviter les examens, ce qui est toujours un caractère fâcheux.

Le cours préalable d'arithmétique renferme d'excellents éléments dans la volée supérieure. Nous souhaitons voir ces élèves continuer leurs études dans les différentes divisions, où ils ne manqueront sans doute pas de se distinguer.

Le dessin qui, pour la division inférieure, avait laissé à désirer, a donné de meilleurs résultats cette année. Pour ce cours, cependant, nous regrettons d'avoir à signaler des absences trop nombreuses.

Quant à la discipline, elle n'a pas discontinué d'être bonne, de rares faits d'infraction au règlement disciplinaire sont parvenus à la connaissance du Directeur

### **École de Gymnastique.**

#### *1<sup>er</sup> Semestre.*

Collèges.....	159	Élèves.
Écoles primaires.....	65	»
Externes.....	58	»
Section libre.....	86	»
École d'horlogerie.....	45	»
Demoiselles.....	38	»
	<hr/>	
	Total,	431 »

*2<sup>d</sup> Semestre.*

Colléges . . . . .	126	Élèves
Écoles primaires . . . . .	72	»
Externes . . . . .	86	»
Section libre . . . . .	80	»
École d'horlogerie . . . . .	45	»
Demoiselles . . . . .	26	»
	Total,	455 »

**École des Beaux-Arts.**

L'année qui vient de s'écouler, nous a permis de juger de la convenance et de l'utilité de la Commission de l'École des Beaux-Arts.

Cette Commission, instituée sur la décision du Conseil Municipal, a été nommée par le Conseil Administratif et a surveillé assidûment la marche de nos Écoles.

Composée d'hommes également bien qualifiés au point de vue de l'art et de l'industrie, elle peut imprimer à l'enseignement une marche ferme, pratique et régulière.

C'est ce que l'expérience de cette année nous a démontré, et le Conseil Administratif se plaît à témoigner ici sa reconnaissance à MM. les Commissaires de ces écoles.

Sauf pour l'École des demoiselles et l'Académie de dessin d'après nature, où le nombre des élèves est un peu moins élevé que l'année précédente, le chiffre de chaque classe est à peu près stationnaire, comme vous pourrez le voir par les détails dans lesquels nous allons entrer.

## CLASSE DES DEMOISELLES.

Cette école a compté 60 élèves se répartissant d'après leur profession, de la manière suivante :

- 19 peintres.
- 10 institutrices.
- 6 graveuses.
- 10 industries diverses.
- 15 sans profession.

La moyenne des élèves a été de 55 : la tenue est bonne ; mais les absences non motivées et les arrivées tardives ont lieu encore beaucoup trop souvent.

Beaucoup de parents usent à cet égard d'une incroyable indulgence, et rendent illusoires les avantages que pourrait procurer le livret en contrôlant la régularité des élèves, et en venant en aide au professeur pour tout ce qui concerne l'assiduité aux leçons.

Depuis longtemps on désirait que l'étude du dessin d'après la bosse pût être ajoutée à la classe des demoiselles. Le Conseil Administratif a pris ces vœux en sérieuse considération. Dans les circonstances actuelles, il n'a pas été possible de trouver d'autre local convenable pour une école de demoiselles, qui ne peut pas être placée indifféremment dans tel ou tel quartier, dans tel ou tel bâtiment.

On a mûrement étudié aussi la convenance et la possibilité d'exhausser d'un étage le Conservatoire botanique ; mais là, aussi, il y a eu de graves obstacles et des difficultés de toute nature.

Enfin, sur la demande du professeur, le Conseil Administratif a fait aménager, pour l'étude du dessin d'après la bosse, la salle voisine de la classe actuelle, et qui pourra contenir 8 élèves.

Ce local provisoire pourra être utilisé dès à présent ; il sera suffisant. si nous en jugeons par la proportion des jeunes gens qui s'adonnent à cette étude (7 sur 90).

Mais, quoiqu'une lacune regrettable soit maintenant comblée, le Conseil Administratif ne se dissimule pas que les locaux, même après l'agrandissement que nous signalons, laissent encore bien à désirer, et il ne perd pas de vue tout ce qui pourra contribuer à améliorer cette position.

#### ÉCOLE DE MODELAGE.

La moyenne des élèves a été de 27, dont 25 ont concouru, savoir :

- 17 graveurs,
- 5 architectes,
- 2 bijoutiers,
- 1 instituteur,
- 1 sculpteur,
- 1 marbrier.

Sur ce nombre. 17 sont nouveaux.

La conduite des élèves est bonne, comme on a le droit de l'attendre de jeunes gens de leur âge; il y a eu, en général, moins d'absences que les années précédentes.

De sensibles progrès ont été faits par MM. Solbrig, Töpffer, Lancoud, Gauthier, Metton, Dahmen, Dupont-Duperré; beaucoup d'autres sont dans la bonne voie, et déploient du zèle et de l'application; mais il est à regretter que bon nombre d'élèves ne soient pas suffisamment habiles au dessin, pour pouvoir avancer dans le modelage.

A cela se joint la circonstance que cette étude coïncidant ordinairement avec la fin des apprentissages, les



jeunes gens l'abandonnent avant d'en avoir pu recueillir de bons fruits, et précisément au moment où elle serait devenue plus intéressante pour le présent et plus profitable pour l'avenir.

#### ÉCOLE DE LA FIGURE.

Cette école a compté en moyenne 97 élèves, dont 76 ont concouru pour le dessin d'après la gravure, et 7 pour le dessin d'après la bosse.

Il règne dans cette classe une ignorance presque absolue de la discipline, même chez ceux que leur âge semblerait devoir rendre plus raisonnables.

On paraît oublier qu'en se détournant. l'on distrait ses camarades, et qu'on les empêche de profiter de l'enseignement et de faire les progrès qu'ils pourraient et devraient faire.

L'usage des livrets n'est pas surveillé par les parents et les patrons, comme il devrait l'être dans l'intérêt des jeunes gens; l'indifférence est même si grande, que quelques élèves, pour cacher des absences non motivées, signent eux-mêmes leur livret : ce qui ne pourrait pas arriver, s'il était régulièrement réclamé et examiné à domicile. Ces abus sont d'autant plus regrettables, que la moyenne des progrès de cette école témoigne du talent et de l'aptitude du professeur, et donne la mesure de ce qu'on pourrait obtenir avec plus de bonne volonté de la part des élèves.

#### ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

75 élèves, dont 7 pour le dessin d'architecture, ont concouru cette année; ils se répartissent ainsi, suivant leur profession :

- 33 graveurs,
- 18 bijoutiers,
- 5 architectes,
- 2 peintres en bâtiments,
- 2 menuisiers,
- 2 plâtriers,
- 15 industries diverses.

Il est fâcheux que, comme pour l'École de modelage, les jeunes gens consacrent trop peu de temps à l'étude, et l'abandonnent au moment le plus intéressant.

La discipline a été bonne, le zèle s'est bien soutenu ; et, comme cela devait arriver dans de telles circonstances, les progrès généraux de l'école ont été satisfaisants.

#### ACADÉMIE D'APRÈS NATURE.

Il y a eu 33 inscriptions au Cours d'Académie de dessin d'après nature, donné par M. Hébert pendant l'hiver 1859-1860; savoir :

- 23 Genevois,
- 4 Suisses d'autres cantons,
- 6 Etrangers.

Dans ce nombre :

- 12 peintres,
- 17 graveurs,
- 4 de professions diverses.

Le nombre des élèves assidus a été satisfaisant et s'est bien soutenu jusqu'à la clôture.

Plusieurs ont peint à l'huile.

Pendant les 4 ou 5 dernières semaines, l'Académie a été pourvue d'un très-bon modèle-femme, avantage qui avait fait défaut l'année précédente.

Cette étude a été appréciée et régulièrement suivie par ceux des élèves auxquels elle est accordée.

Après ces rapides détails sur chacune des classes, jetons un coup d'œil sur l'ensemble de nos écoles.

Et d'abord, il y a eu cette année une circonstance fâcheuse pour l'enseignement. De nombreux rassemblements des milices genevoises ont éloigné des ateliers bien des patrons et une quantité d'ouvriers plus considérable encore; il s'en est suivi que très-souvent les apprentis ont été utilisés, soit pour garder l'atelier, soit, dans quelques cas, pour suppléer par leur travail à celui des absents, et qu'ils se sont ainsi trouvés retenus loin de l'école. Cette cause d'absences nombreuses, toute regrettable qu'elle soit, est donc bien naturelle.

Mais, en dehors de ces absences excusables, il en est qui ne proviennent que du peu de zèle des élèves, et de la négligence des patrons ou des parents. Si ceux-ci étaient moins indulgents, et qu'ils comprissent mieux les intérêts de leurs apprentis ou de leurs enfants, ils empêcheraient ces absences qui ont souvent lieu à leur insu; en exigeant régulièrement les carnets et en les examinant attentivement, ils n'indui-raient pas les enfants dans la tentation de faire signer leurs livrets par une sœur ou une mère faible, ou, ce qui est bien pis encore, de les signer eux-mêmes; ils ne leur laisseraient pas contracter ainsi des habitudes d'irrégularité, de négligence et de légèreté qui ne peuvent mener à rien de bon.

La même observation peut être faite à l'occasion des arrivées tardives, aussi fréquentes pour le moins chez les jeunes filles que chez les garçons. Si elles sont une infraction moins blâmable à la discipline, elles la troublent davantage en dérangeant les élèves assidus et réguliers. Avec un peu de fermeté et de bonne volonté de la part des parents, elles pourraient être évitées, et les enfants retrou-

veraient plus tard, dans la vie pratique, les avantages de l'ordre et de la régularité auxquels on les aurait forcés pendant les années de l'école.

Les écoles municipales sont une dépense importante pour la Ville, elles sont une nécessité pour notre industrie nationale, et contribueraient à en augmenter l'éclat, si l'on voulait en tirer tout le parti possible. Genève s'est créé sa réputation ; mais si, au milieu de la concurrence générale, elle veut continuer à la mériter, il faut que son industrie soit toujours en première ligne, et, pour cela, que nos ouvriers soient au-dessus de ce qu'on peut être ailleurs, il faut qu'ils soient des artistes.

Comme vous avez pu le voir, ceux de nos professeurs de dessin qui dirigent l'enseignement des jeunes gens les plus avancés, regrettent qu'ils quittent l'étude à l'époque où leur talent, leur initiative pourrait se développer. Au moment où ils entrevoient l'art, où ils commencent à le comprendre, ils l'abandonnent ; ils seront peut-être assez habiles pour copier, pour imiter, mais pour se distinguer, il faut plus que cela : il faut pouvoir créer, inventer ; des études sérieuses, approfondies, peuvent seules conduire à l'originalité qui commande le succès, et aider à sortir de l'ornière commune battue par tout le monde.

Tout, dans nos murs, contribue à élever les ouvriers de notre fabrique ; c'est à eux à profiter des ressources que le pays leur offre, c'est surtout à ceux qui sont chargés de leur éducation, qu'incombe la tâche sérieuse de les obliger à mettre en pratique les observations que nous faisons ici.

C'est le vœu qu'en terminant nous formons pour les uns et les autres.

**PRIX DE CONCOURS DE 1860.**

---

**ÉCOLE DES DEMOISELLES.**

*Académie.*

1 <sup>er</sup> prix	M <sup>lles</sup> Curval <i>Louise.</i>
2 <sup>me</sup> »	» Gaudin <i>Clarisse.</i>
Accessit.	» Müller <i>Pauline.</i>
Conférente.	» Fremy <i>Jenny.</i>

*Grande tête.*

1 <sup>er</sup> prix.	(M <sup>lles</sup> Demole <i>J.-Amélie.</i>
	{ » Durand <i>Marie.</i>
2 <sup>me</sup> »	» Gerbel <i>Augusta.</i>
Accessit.	» Dumoulin <i>Gabrielle.</i>

*Petite tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> prix	M <sup>lles</sup> Chomel <i>Augusta.</i>
2 <sup>me</sup> »	» Evêque <i>Julie.</i>
1 <sup>er</sup> accessit	» Chevalier <i>Jenny.</i>
2 <sup>me</sup> »	» Grandchamp <i>Emma.</i>

*Tête au trait.*

1 <sup>er</sup> prix.	M <sup>lles</sup> Guigon <i>Jenny.</i>
2 <sup>me</sup> »	» Guigon <i>Fanny.</i>
Accessit.	» Gamichon <i>Eugénie.</i>
Conférente.	» Bugnot <i>Antoinette.</i>

*Profils.*

1 <sup>re</sup> conférente.	M <sup>lles</sup> Dailledouze <i>Henriette.</i>
2 <sup>me</sup> »	» Grandchamp <i>Cécile.</i>
3 <sup>me</sup> »	» Bonnet <i>Jenny.</i>

---

 ÉCOLE DE MODELAGE.
 

---

*Bas-relief.***A.** 2 figures.

1 <sup>er</sup> accessit.	Roullier <i>Adolphe.</i>
2 <sup>me</sup> »	Benoît <i>Charles.</i>

**B.** *Figure drapée du baptistère.*

1 <sup>er</sup> prix.	Tivolet <i>Jean-François.</i>
2 <sup>me</sup> »	{ Topffer <i>Charles.</i>
	{ Solbrig <i>René.</i>

**C.** *Demi-figure.*

1 <sup>er</sup> prix.	{ Metton <i>Jean-Louis.</i>
	{ Bovy <i>Charles-Hugues.</i>
	{ Gauthier <i>Jules.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	Junod <i>Édouard.</i>
2 <sup>me</sup> »	Duperret <i>François.</i>

**D. Tête, profil.**

1 <sup>er</sup> prix.	Lancoud <i>Alexis.</i>
2 <sup>me</sup> »	Scherer <i>Marc-Jaques.</i>
Accessit.	Forestier <i>Louis.</i>
Conférent.	Perrier <i>Louis-Constant.</i>

*Ornements.*

## Première catégorie.

(Sans prix.)

## Deuxième catégorie.

*Fragment de l'urne de la passion.*

1 <sup>er</sup> prix.	Dupont <i>André.</i>
2 <sup>me</sup> »	Dahmen <i>Louis-Pierre.</i>
3 <sup>me</sup> »	Chaulmontet <i>John-Émile.</i>



## ÉCOLE DE LA FIGURE.

*Académie d'après la bosse.**Discobole.*

1 <sup>er</sup> prix.	{ Chomel <i>Charles.</i>
	{ Pautex <i>Louis.</i>

*Tête d'après la bosse.*

Accessit.	Lunel <i>Alphonse.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	Werner <i>Paul.</i>
2 <sup>me</sup> »	Benoît <i>Charles.</i>
3 <sup>me</sup> »	Solbrig <i>Emile.</i>

*Académie d'après la gravure.*

1 <sup>er</sup> prix.	{ Fleuret <i>François.</i>
	{ Jacob <i>Jean.</i>
2 <sup>me</sup> »	Furet <i>Francisque.</i>
Accessit.	Tivolêt <i>Jaques.</i>

*Grande tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> prix.	Lancoud <i>Alexis.</i>
2 <sup>me</sup> »	{ Barbier <i>François.</i>
	{ Sylvestre <i>Henri.</i>
Accessit.	Roullier <i>Adolphe.</i>
Conférent.	Divorne <i>Jean.</i>

*Petite tête ombrée.*

1 <sup>er</sup> prix.	Delor <i>Jules.</i>
2 <sup>me</sup> »	Barth <i>Charles.</i>
Accessit	Mégard <i>Victor.</i>
1 <sup>er</sup> conférent.	Duperret <i>François.</i>
2 <sup>me</sup> »	Vulliety <i>Marc.</i>
3 <sup>me</sup> »	Forestier <i>Louis.</i>

*Ombres légères.*

1 <sup>er</sup> prix.	Bovy <i>Jules.</i>
2 <sup>me</sup> »	{ Duparc <i>François.</i>
	{ Orsier <i>François.</i>



Accessit.	Menuz <i>Jean-Jaques.</i>
1 <sup>er</sup> conférent	Carron <i>Anatole.</i>
2 <sup>me</sup> »	Scherer <i>Jaques.</i>
3 <sup>me</sup> »	Dufaux <i>Eugène.</i>
4 <sup>me</sup> »	Blanchet <i>Alexandre.</i>

*Petite tête au trait.*

1 <sup>er</sup> prix.	Schinet <i>Charles.</i>
2 <sup>me</sup> »	{ Thorel <i>Henri</i>
	{ Lagoutte <i>Jean.</i>
Accessit.	Favre <i>Jean.</i>
»	Prod'hom <i>Louis.</i>
»	Lambert <i>Joseph.</i>
Conférent	Margot <i>Oscar.</i>
»	Durand <i>Félix.</i>
»	Crettet <i>Benjamin.</i>
»	Jaquemot <i>Joachim.</i>

---

ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

---

*Architecture.*

	<i>Dessin perspectif</i> (hors de concours).
Mention.	Magnin <i>J.-Henri-Auguste.</i>
	<i>Dessin géométral</i> (hors de concours).
Mention.	Grivel <i>Germain-Ph.-Fran.</i>

Première catégorie.  
(Dessins non achevés.)

## Deuxième catégorie.

Conférent. Perrier *François-Marc.*

*Ornement d'après le plâtre* (hors de concours).

Mention. Held *Charles.*

*Dessin d'après le plâtre.*

Accessit. Barral *Louis.*

1<sup>er</sup> conférent. Duperrex *Louis.*

2<sup>me</sup> » { Eckenstein *Jean.*

{ Opper *Pierre-Élie.*

*Grandes ombres.*

1<sup>er</sup> prix. Kaufmann *Nicolas-Louis.*

2<sup>me</sup> » Journet *Louis-Ferdinand.*

3<sup>me</sup> » Pellarin *Étienne-Marc.*

Conférent, Aubin *John.*

» Pourpoint *Élie.*

» Guillon *Louis.*

*Petites ombres.*

1<sup>er</sup> prix. Favre *Jean-Louis-Henri.*

2<sup>me</sup> » { Bonnet *Jean-Marc-Phil.*

{ Ammann *Henri.*

3<sup>me</sup> » Piattet *Sébastien.*

Accessit. Ferrin *Jaques.*

Conférent. Baud *François.*

» Fumat *Jules.*

*Dessin au trait.*

1 <sup>er</sup> prix.	Sylvestre <i>Henri.</i>
2 <sup>me</sup> »	Mettral <i>Hippolyte-Ed.-L.</i>
Accessit.	Schneider <i>J.-Ant.-Paul.</i>
Conférent.	Berthet <i>François.</i>
»	Machet <i>Jean.</i>
»	Arthur <i>Henri.</i>
»	Favre <i>Jean-Marc.</i>

**Prix de bonnes notes.**

## ÉCOLE DES DEMOISELES.

*Cinq prix égaux.*

M<sup>lles</sup> Evêque *Julia.*  
 Guigon *Fanny.*  
 Guigon *Jenny.*  
 Maire *Emilie.*  
 Bonnet *Caroline.*

## ÉCOLE DE LA FIGURE.

MM. Delor *Jules.*  
 Bovy *Jules.*  
 Metton *Louis.*  
 Gros *John.*

Perrier *Louis*.  
 Mouchet *Amédée*.  
 Furet *Francisque*.  
 Forestier *Louis*.  
 Mouchet *Joseph*.  
 Archinard *François*.

Viennent ensuite pour les progrès et la conduite :

MM. Jacob *Jean*.  
 Resseguere *Louis*.  
 Thorel *Henri*.  
 Scherer *Jaques*.

## ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

*Bonnes notes et progrès.*

Boissonnas *Alphonse*<sup>1</sup>.  
 1<sup>er</sup> Favre *Jean-Louis-Henri*.  
 2<sup>me</sup> Ammann *Henri*.  
 3<sup>me</sup> Ferrin *Jaques*.  
 4<sup>me</sup> Zimmermann *Alexandre-Timothee*.

*Bonnes notes.*

1<sup>er</sup> Mettral *Hippolyte-Edmond-Louis*.  
 2<sup>me</sup> Arthur *Henri*.  
 3<sup>me</sup> Machet *Jean*.  
 4<sup>me</sup> Pourpoint *Élie*.

<sup>1</sup> Ne peut avoir de prix cette année ayant déjà été couronné l'année dernière.

*Bonne conduite. Mention honorable.*

MM. Schneider *Jean-Antoine.*  
 Chaulmontet *Joseph-Émile.*  
 Aubin *John.*  
 Piattet *Sébastien.*  
 Terrier *Jean-François.*  
 Charbonnier *Charles-Eugène.*  
 Guillon *Louis.*  
 Eckenstein *Jean.*



### **Musée Rath.**

Le Musée Rath a reçu de la société des Amis des Beaux-Arts deux lithographies publiées par cette Société.

Le tableau de Carl Dujardin acquis par la Ville de Genève a été placé au Musée Rath.

### **Musée Académique.**

N. B. — Plusieurs de Messieurs les Commissaires qui étaient chargés de fournir des notes pour le Compte-Rendu relatif au Musée académique étant absents du Canton, cette partie du rapport de l'Administration se trouve nécessairement incomplète.

### *Cabinet de Physique.*

Depuis la retraite de M. Rossier, les fonctions de con-

servateur des Cabinets de physique et de mécanique ont été confiées à M. Beaudroit, ancien ouvrier de M. Séchehaye. Après un stage d'une année, il a été récemment nommé d'une manière définitive à la place qu'il occupe.

Divers appareils ont déjà été modifiés ou construits par lui sur les dessins du professeur. Nous citerons la transformation de l'ancien modèle de l'appareil Melloni pour l'étude de la chaleur rayonnante, la construction du phonautographe de M. Léon Scott, celle d'un mécanisme d'engrenage pour l'expérience de M. Foucault dans laquelle l'électricité se convertit en chaleur, etc.

En outre, l'allocation des années 1860 et 1861 vient d'être utilisée pour l'achat de quelques appareils devenus indispensables, savoir : une lampe d'émailleur, un hypsomètre de Regnault, un pyréliomètre de Pouillet, un psychromètre d'August, un anémomètre de Robinson, une pompe à main, un aspirateur et quelques tubes de Geissler.

Les collections souffrent chaque année davantage du manque de place. Plusieurs grands instruments ne pouvant être logés dans des vitrines, sont exposés à la poussière et à diverses chances de détérioration. Aussi devient-il urgent d'aviser à transporter la collection (et l'enseignement qui en est inséparable) dans un local plus vaste et mieux organisé pour le but auquel elle doit servir.

### **Jardin botanique.**

Contrairement aux deux années précédentes, où la sécheresse exceptionnelle avait fait périr un grand nombre de plantes, ce sont les pluies trop abondantes qui leur ont été nuisibles, et ont empêché bien des plantes de mûrir leurs graines, ce qui fait que notre catalogue d'échan-

ges de cette année a été moins riche que les années précédentes. L'hiver dernier, quoique n'ayant pas été très-froid, a cependant été préjudiciable à bien des espèces vivaces ou ligneuses qui, ayant gelé jusqu'à la base l'hiver précédent, avaient repoussé vigoureusement; mais ces nouvelles pousses n'ayant pu mûrir suffisamment par le manque de chaleur, ont été plus sensibles au froid et ont gelé de nouveau très-bas; plusieurs repousseront encore, mais ne donneront jamais des sujets sains et vigoureux: il a fallu arracher le Cyprés pyramidal et l'Acacia Julibrissin qui étaient tout à fait morts; le beau pied de *Lagerstromia indica*, placé contre la serre chaude devra aussi être remplacé, car il est bien malade; le *Paulownia* ne fleurira pas cette année, les boutons ayant gelé l'hiver dernier: ce qui, malheureusement, arrive trop souvent à ce bel arbre.

Une floraison remarquable a eu lieu pour la première fois au printemps dernier, c'est celle du *Gingko biloba*, grand arbre du Japon, dont les graines sont employées pour faire de l'huile dans son pays natal, et dont le Jardin possède deux individus, l'un mâle et l'autre femelle, datant du commencement de sa fondation, et qui n'avaient pas encore fleuri jusqu'à présent; l'individu femelle a bien fructifié et ses fruits jonchaient le sol à la fin d'Octobre, mais les graines paraissent infertiles, ce qu'il faut attribuer peut-être au manque de chaleur de l'été; il fleurit et fructifie aussi depuis deux ans, la *Maclura aurantiaca*, arbre remarquable de l'Amérique septentrionale; mais il n'y a que le pied femelle, et ses fruits sont stériles.

Nos plantes de serre chaude ont pris un développement remarquable, par suite des soins judicieux que leur avait donnés M. Edmond Gæze, jardinier allemand, qui nous a quitté trop tôt, pour aller se perfectionner à Paris; ces plantes, devenues trop grandes, sont gênées dans la serre

par le manque de place, et ne peuvent se développer convenablement. En fait de plantes de serre chaude, notre collection de Begonias, due surtout à la générosité de M. E. Boissier, est très-riche et très-remarquable en ce moment; il a fleuri dans la même serre, le *Dracontium pertusum*, très-curieuse aroïdée de l'Amérique tropicale.

Les échanges de graines ont continué, comme par le passé, avec les principaux Jardins botaniques de l'Europe. Plusieurs jardins particuliers nous ont aussi donné bien des espèces intéressantes; ce sont: entre autres, M. J.-L. Micheli, de Jussy; M. le baron de Büren, à Vaumarcus; les frères Pâris, et surtout M. E. Boissier, toujours en première ligne dans ces petits compte-rendus; il nous a donné entre autres dernièrement une collection de graines recueillies sur les côtes de la Lycie, contenant un grand nombre d'espèces rares; M. Marc Viridet a aussi donné des graines de plantes usuelles et des *Rhododendrum* des Alpes; malheureusement, ces derniers n'ont pas réussi, ayant été pris trop âgés et en pleine floraison; du reste, on sait que la culture de ces charmants arbustes est des plus difficiles. Enfin, une personne anonyme, qui se promène souvent au Jardin botanique, lui a fait don d'une jolie collection de Magnolias d'environ une douzaine d'espèces diverses.

Il a été distribué environ une cinquantaine de bons, soit pour obtenir des échantillons pour l'étude ou pour dessiner, soit pour des boutures ou des plantes diverses, etc.



**Bibliothèque publique.**

Dans le courant de l'année 1860, la Bibliothèque s'est augmentée de 545 volumes et de 361 brochures, à répartir, quant à la provenance, ainsi qu'il suit :

163	volumes,	119	brochures,	cartes,	etc.	don	divers
56	»	159	»			transmis	par la Chan-
						cellerie.	
140	»	80	»			remis	suivant les con-
						ventions	par la Société
						de Physique	<sup>1</sup> .
186	»	3	»			acquis	sur les fonds
						alloués	par le budget
						de la Ville.	

545 » 361 »

Ce chiffre de volumes et de brochures se répartit entre un certain nombre d'ouvrages différents classés ci-après par ordre de matière.

	Ouvrages dont	Ouvr. nouveaux.	Ouvrages périodiques ou en cours de publication dont la Bibliothèque pos- sède déjà une partie.
Théologie.....	79	69	10
Sciences morales et politiques...	87	48	9
Sciences et Arts...	287	154	133
Littérature.....	60	55	5
Sciences historiques	87	79	8
Géographie, Voyages.	56	52	4
Périodiques, Mélanges	41	25	16
Total.	647	ouv. dont 462 nouv.	159 continués.

<sup>1</sup> Ces chiffres sont fixés approximativement en tenant compte, autant que possible, des fractions de volumes, feuilles séparées, livraisons des ouvrages dont la publication a lieu d'une manière continue, plus ou moins régulière.

On ne pouvait espérer que l'année 1860 pût rivaliser avec la précédente, année exceptionnellement heureuse, sous le rapport des dons importants de livres qui ont enrichi la Bibliothèque. Néanmoins, l'énumération de ceux qu'elle a reçus en 1860, ne laisse pas que d'être satisfaisante et témoigne de l'intérêt que l'établissement continue à inspirer aux amis de la culture intellectuelle, tant nationaux qu'étrangers.

En premier lieu, nous mentionnerons le don de 500 fr. que, suivant les intentions de feu M. le professeur et ancien bibliothécaire Diodati, ses héritiers ont fait à la Bibliothèque. Madame sa veuve y a joint le don d'environ 90 volumes de la bibliothèque de feu son époux.

La Commission de la Bibliothèque a affecté l'emploi de la somme donnée à l'acquisition des meilleures éditions de quelques auteurs sacrés, rappelant, autant que possible, les études favorites du donateur, et en particulier d'un ouvrage important de Gerhard sur les vases antiques dont la possession contribuera à maintenir notre Bibliothèque au courant des travaux actuels relatifs à l'archéologie.

Voici l'énumération des autres dons faits à la Bibliothèque.

M. Gaud, 13 vol. — M. Porchat, 6 vol. (sa traduction de Goëthe). — M. le Prof. Le Fort, Ch<sup>s</sup>, 5 vol. — La Société des publications religieuses, 18 vol. et 1 broch. — Smithsonian Institution, 4 vol. — M. le Prince Buoncompagni, 5 vol. et 7 broch. — M. le Prof. Picot, 5 vol. — Le Gouvernement français, 2 vol. et 1 br.. — Le Conseil Administratif de la Ville de Genève, 5 vol. et des cartes. — M. le Past. Gaberel, 1 vol. manuscrit des Sermons de Calvin et de Viret et 2 autographes de saint-François de Sales. — M. le Prof. Bétant,

4 vol. — M. Le Royer-Bérenger, 5 vol. — M. le Prof. Chaix, 2 vol. et 11 broch. — M. Lawrence, 2 vol. — M. le chancelier Viridet, 1 vol. et 1 manuscrit. — M. le Prof. Naville, 1 vol. — M. Botfield, 1 vol. — Wodrow Society, 1 vol. — M. Turrettini-Favre, 1 vol. — M. Gilles, 1 vol. — M. Adert, 2 vol. — M. Francisque Bouillier, 2 vol. (son histoire de la philosophie cartésienne) — M. de Beauvillé, 1 vol. (ses documents sur la Picardie). — M. de Charrière, 1 vol. (son histoire des fiefs nobles de Cossonay). — M. Reiff, 1 vol. (sa grammaire française-russe.) — M. le Prof. Amiel, 1 vol. (ses poésies) et 1 br. — M. Georg, libraire, 1 vol. édition de luxe. — Société des antiquaires du Nord, 1 vol. et 1 broch. — M. Laing, fac-simile de lettres de Knox. — La Bibliothèque cantonale d'Argovie, 1 vol. — L'Académie de Genève, 74 broch. — M. Thury professeur, 5 br. — M. Delapalud père, 1 broch. — M. le Prof. Chastel, 1 broch. — M. le Prof. G<sup>r</sup> Oltramare, 1 broch. — M. Perdonnet, 1 broch. — M. Hornung. professeur, 1 broch. — M. Pyrame Morin, 1 brochure.

Mais c'est surtout en ce qui concerne les souvenirs nationaux qui sont à la fois une richesse et un ornement pour notre Bibliothèque, que l'année qui vient de s'écouler présente les plus heureux résultats. Les citoyens apprendront avec satisfaction que plusieurs familles genevoises ont répondu à l'appel qui leur avait été précédemment adressé, en donnant à la Bibliothèque les portraits de quelques-uns de leurs membres qui ont servi et illustré leur patrie.

Voici l'énumération de ces peintures.

Et. Dumont, le publiciste, peint par D'Albert-Durade, d'après un portrait original fait à Genève, en 1816, par

Kiprinski, donné par la famille de M. l'ancien syndic Duval.

J.-I. *Cellérier*, Pasteur de Satigny, peint par D'Albert-Durade, d'après un croquis de Massot, donné par son fils M. le Prof. Cellérier.

F<sup>s</sup>-M. *Naville de Vernier*, peint par Gevril, donné par son fils M. le Prof. Ernest Naville.

J.-J. *Rigaud*, peint par Straub d'après le portrait original de Hornung, donné par la famille de cet ancien magistrat.

Guillaume *Favre*, peint par Menn, donné par la famille Favre.

J.-F. *Chaponnière*, peint par Hornung, donné par la famille Chaponnière.

Albert *Gallatin*, ministre plénipotentiaire des États-Unis à Paris, en 1816, photographie donnée par la famille de Gallatin.

Enfin, lord Stanhope, arrière petit-fils de lord Stanhope qui fit un long séjour à Genève dans le siècle dernier et qui fut, à cette époque, un des bienfaiteurs de notre Bibliothèque, lui a offert avec infiniment de courtoisie et récemment envoyé d'Angleterre, un portrait du célèbre docteur Tronchin, peint en grisaille à Genève en 1767 par son aïeul, alors vicomte de Mahon, d'après un buste fait par Bondard, sur l'ordre du duc de Parme en 1764.

On peut avoir l'espérance assez fondée que l'exemple donné par les généreux donateurs que nous venons de citer sera suivi, et que le compte-rendu de l'année courante enregistrera de nouveaux cadeaux précieux du même genre.

*Bibliothèque consultative et Salle de lecture.*

La salle de lecture a été ouverte comme précédemment,

tous les jours, le dimanche excepté, de 11 à 4 heures. En 261 jours d'ouverture, il a été constaté 2,862 consultations dont 746 du fait d'étudiants de l'Académie. Les 2,862 consultations représentent les travaux de 453 personnes différentes.

449 visitants, la plupart étrangers en passage, se sont présentés à la Bibliothèque. A deux reprises, la Bibliothèque a été plus particulièrement ouverte en vue du Public visitant, à l'occasion de la fête militaire au mois d'Août, puis en Octobre, pour l'exposition des produits agricoles. Dans ces deux exhibitions, et surtout dans la dernière qui a duré trois jours, un public nombreux a parcouru les salles de la Bibliothèque.

#### *Bibliothèque circulante.*

Les jours et heures de la distribution ( tous les jours, le dimanche excepté, de midi & demi à 2 heures) sont restés les mêmes que précédemment. Le nombre des volumes confiés à domicile a été 16,645. Le nombre des emprunteurs a été très-approximativement 1,500. Le chiffre moyen des livres qui se trouvent quotidiennement entre les mains des emprunteurs a varié dans la limite de 900 à 950 volumes. 150 autorisations nouvelles pour emprunter des livres, délivrées au bureau du Conseil Administratif, ont été présentées et enregistrées à la Bibliothèque. Ces chiffres dont la marche est en général ascendante, en particulier, le chiffre des emprunteurs, attestent l'activité croissante de la circulation des livres confiés à domicile.

Les travaux ayant pour objet l'extension de l'emplacement destiné aux livres ont eu lieu cet hiver; on peut, dès maintenant, les considérer comme complètement achevés. Une salle nouvelle, à l'étage supérieur, a été dispo-

sée pour recevoir au moins 12,000 volumes, et elle a été mise en communication avec les salles du premier étage par un escalier intérieur élégant et commode. On pourra ainsi procéder incessamment au transport, dans le nouveau local, d'une catégorie considérable de volumes; et cette circonstance offrira l'occasion et la possibilité de modifier avantageusement, dans l'ensemble, la disposition et l'ordre matériel de la Bibliothèque. Cette opération prend, dans l'état actuel des choses, une importance toute particulière; car, on ne peut se dissimuler que l'ordre était assez sérieusement compromis par l'encombrement inévitable et croissant, dans un local trop restreint déjà depuis plusieurs années.

On sait que le développement de l'établissement en général, et les exigences progressives du travail d'administration et du service public ont nécessité l'adjonction d'un nouvel employé, le sous-conservateur, lequel vient tout récemment d'entrer en fonctions. Malheureusement, presque en même temps, la Bibliothèque perdait, dans la personne de M. Honguer, conservateur, un fonctionnaire zélé, consciencieux, précieux pour son aptitude et pour son expérience. M. Honguer occupait cet emploi depuis sa création, il y a 25 ans. Il avait assisté au développement successif donné au service de l'établissement, et la Bibliothèque sentira encore longtemps cette perte; car les fonctions de conservateur exigent, outre certaines aptitudes spéciales, une connaissance de l'établissement qui ne peut s'acquérir que par la pratique et au prix d'un long noviciat. C'est ainsi qu'on prévoit la difficulté qui résultera de cette circonstance regrettable pour l'opération dont il a été parlé plus haut, opération longue et délicate par elle-même, et qui, à défaut de l'utile concours du fonctionnaire qui possédait le mieux la tradition de la

Bibliothèque, devra être exécutée avec l'aide d'employés novices et encore inexpérimentés.

La question d'une nouvelle édition du Catalogue a fait cette année un pas important. La Commission de la Bibliothèque, nantie de cette question, a délégué quelques-uns de ses membres pour étudier le sujet et présenter un préavis aussi complet que possible relativement au plan de ce travail et au meilleur mode de procéder pour une bonne exécution.

En résumé, la Bibliothèque persiste dans sa marche progressive sous le double rapport de l'accroissement des ressources qu'elle offre et des services qu'elle rend au public studieux. Nul doute que ce mouvement ne soit encore plus sensible, lorsque les améliorations matérielles, indiquées ci-dessus, auront pu produire les heureuses conséquences qu'on est en droit d'en attendre.













